

sable on constatera, une fois la dépense faite, que s'il peut donner des résultats quelque peu satisfaisants en temps ordinaire, il sera inévitablement congestionné chaque fois qu'une tempête bouleversera les eaux du fleuve. Vous pouvez vous en rendre compte en comparant l'eau que l'aqueduc vous donne après un grand vent, après de grandes pluies ou à la fonte des neiges. Pendant le temps le plus calme de l'année pour le fleuve, parce qu'il est couvert de glace, pendant l'hiver, la mince nappe d'eau immobilisée qui recouvrira le filtre, la couche de sable, le gravois et même la grosse pierre, avec nos froids de 20 degrés au-dessus jusqu'à 20 degrés au-dessous du zéro, formeront inévitablement un pain de glace, et nous serons bien plus avancés. Tandis que ceux qui nous auront conseillé cette belle installation seront, peut-être sous le ciel clément de la Floride, à se demander pourquoi les citoyens de Montréal ne les avaient pas prévenus que le climat était aussi rigoureux. De notre côté, nous songerons peut-être alors au plateau de la seigneurie des Mille-Isles, mais nous aurons toujours besoin de la même quantité d'eau pure et toujours les mêmes 30 milles à parcourir pour aller la chercher, et il n'est pas certain que dans ce temps-là nous puissions l'avoir même en la payant tout ce que vaudra Montréal.

J'en conclus donc que pour avoir de l'eau pure, de l'eau de source, de la vraie eau du bon Dieu, il faut aller la chercher où elle se trouve, et, que pour ceux qui n'en ont pas, le premier soin doit être d'aller la chercher tout de suite.

Et on comprendra que l'idée de cette étude ne m'est pas venue sans que je me sois assuré de la possibilité de réaliser le projet qu'il expose.

En consultant les bureaux d'enregistrement, j'ai constaté que le propriétaire de toutes les eaux du plateau ou plutôt de la seigneurie des Mille-Isles, n'était autre qu'un citoyen très connu, de Montréal, pestant comme tout le monde contre l'eau du St Laurent, M. J. B. D. Légaré, agent d'immeubles, de la rue St-Jacques. Mais j'ai appris aussi que M. Légaré était en marché de vendre la plus grande partie de ses lacs et de ses rivières à un groupe de capitalistes américains qui désirent y établir des clubs de chasse et de pêche. Je dois avouer qu'il m'a été facile de convaincre M. Légaré de suspendre toutes les négociations, d'étudier plus à fond l'importance de sa propriété au point de vue des intérêts de Montréal, pour arriver au résultat actuel qui a été de me donner le contrôle de sa propriété, soit une superfi-